

# Le feuilleton : la fée aux miettes : [suite]

Autor(en): **Nodier, Charles**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **58 (1920)**

Heft 7

PDF erstellt am: **21.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-215391>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

...La désobéissance aux lois de la société détermine l'état de licence, que l'on pourrait même appeler révolte. Mais il y a bien loin de cet état de révolte à ce mouvement naturel qui porte l'homme vers la liberté...

« Citoyens, vous avez appris de Rousseau à vous relever au sein de la raison, de la justice et du bonheur... »

Reymond parle du séjour de Rousseau en Suisse, de ses maximes. Les termes les plus laudatifs sont prodigués à la mémoire du grand homme. C'est le 26 avril, à cinq heures et demie du soir que la Société des Amis de la Liberté se rassemble au Chêne pour transporter en cérémonie le buste de Jean-Jaques Rousseau au lieu de ses séances, dit le protocole.

Le buste est précédé du président entouré des secrétaires, d'une troupe de la milice et de la musique, de même que de deux jeunes citoyennes représentant la liberté et l'égalité avec des attributs convenables et de mères de famille conduisant leurs enfants par la main. Après le buste était une troupe de jeunes personnes tout habillées de blanc, suivies d'une autre troupe de milices et des membres de la société. Ce cortège simple, mais digne du grand homme dont on célébrait la mémoire traversa la ville pour se rendre à l'église de St-Laurent où, pendant l'entrée, la musique joue des airs chéris des républicains. Les galeries se remplissent d'une grande quantité de monde, de même que le parquet.

Le président ouvre la séance par un discours peu étendu, mais énergique, relatif à la cérémonie qui vient de se passer.

Le citoyen Boisot l'aîné prononce un discours qui se termine par une invocation à l'Être suprême. Le citoyen Reymond retrace avec l'énergie qui lui est habituelle quelques traits intéressants de la vie de Rousseau...

De jeunes Vaudoises font entendre une chanson, toujours en l'honneur du grand homme; puis Boisot cadet parle des arbres de la liberté. De nouveau, on chante; cette fois-ci c'est le citoyen Duvoisin et ses enfants qui entonnent l'air de la *Prise de Mantoue* « avec beaucoup de précision et de goût ». La cérémonie se termine par le vote d'une adresse de félicitations au Corps législatif dans laquelle on mentionnera la fête donnée en l'honneur de « l'ami de l'homme »; par la lecture d'une pièce de vers. On vote enfin des remerciements aux citoyennes Mourer et Rolland, qui ont représenté les « déesses » de la liberté et de l'égalité; aux citoyennes Dor et Lacombe, qui ont fait les divers préparatifs nécessaires. Elles reçoivent l'accolade fraternelle.

Les personnes qui s'intéressent à cette page d'histoire peuvent avoir plus de détails en consultant à la Bibliothèque cantonale le livre très rare: le Bulletin des Amis de la Liberté.

L.Mogeon.

CHANSON SUR LES DEFFAULTS D'AUTRUI

La vieille chanson que nous avons publiée sous le titre ci-dessus, dans notre avant-dernier numéro, nous avait été très aimablement communiquée par M. Mayor, professeur de chant, directeur de l'Union Chorale, à Lausanne.

Nous lui exprimons ici encore toute notre reconnaissance de cette gentille attention.

**Vous ne voudriez pas !** — Comment ! vous mentiez, vous, un gaillard solide, qui n'avez pas une infirmité ? Le mendiant, d'un air insolent :

— Vous croyez peut-être que je vais me faire estropier pour un sou !

**Impudence de mari.** — Devant le riche étalage d'un joaillier :

Lui. — Voyez-donc, ma chère, quels superbes pendants ! là-bas, à droite, près d'un magnifique collier de perles.

Elle. — Des pendants, mon ami, je suis tout oreilles !

**C'est en vain.** — Lui (à la pinte à 10 heures du soir). — Maintenant, mes amis, laissez-moi rentrer incontinent à la maison. Je ne veux pas que ma bourgeoise m'appelle encore un pilier de cabaret.

Elle (à la maison). — Comment, te voilà déjà là, à 10 heures du soir ! A quelle heure as-tu donc commencé à vider les chopines ?



LA FÉE AUX MIETTES

— « By God ! » me dit-elle en me frappant légèrement du bout de son plaid comme pour me punir d'une plaisanterie de mauvais goût, il faut, beau charpentier, que mistress Speaker n'ait pas mis aujourd'hui d'eau dans votre vin, ou que l'honnête Finewood, votre maître, vous ait régalé lui-même d'un peu plus d'ale que de coutume, pour que vous ayez oublié le nom de votre petite Folly Girlfree.

— Ce n'était pas cela que je vous demandais, Folly, répondis-je en riant à cette méprise de ressemblance, c'est le nom de cette ville où nous entrons ensemble, et que j'ai oublié, je ne sais comment, quoique je n'aie bu aujourd'hui ni le vin de mistress Speaker, ni l'ale de l'honnête Finewood, mais une eau maussade et salée qui m'a peut-être troublé la mémoire.

— Le nom de Greenock ! s'écria Folly en arrêtant sur moi ses deux yeux ronds et noirs. Vous êtes donc fou, mon ami ?

— Greenock, dites-vous !... serait-ce là Greenock ? Et au chemin que la Fée aux Miettes m'avait fait faire, je me doutais bien que j'avais gagné beaucoup de terrain. — Mais cent cinquante lieues, c'était un peu fort.

XII

Comme quoi Michel fut aimé d'une grisette et amoureux d'un portrait en miniature.

Je ne manquai pas de me trouver à l'ouverture du chantier de maître Finewood; et comme j'étais accoutumé à me présenter partout sous les auspices de la Fée aux Miettes, je crus que son nom me serait de meilleure recommandation que jamais dans un pays où elle devait être connue au moins par tradition.

— Qu'est-ce donc que la Fée aux Miettes ? s'écria maître Finewood, les mains sur les côtés. Nous ne connaissons de fée à Greenock, au moins entre nous autres charpentiers, mon enfant, que l'industrie et la patience avec lesquelles on vient à bout de tout, moyennant la grâce de Dieu, notre souverain maître. Cependant, continua-t-il en parlant à sa femme et à ses filles, la figure de ce garçon me revient; je ne sais où je l'ai rêvée, et pourquoi il m'est avis qu'il portera bonheur à ma maison. Il faudra le voir tantôt à la besogne, car c'est la véritable épreuve de l'ouvrier; et s'il est capable et laborieux, comme le témoignent ses certificats, qui sont réellement les meilleurs que j'aie vus, nous ne serons pas arrêtés par quelques fantaisies joviales et folâtres qui sont de l'âge et de l'état. Allez donc vous essayer, monsieur le protégé des fées ! je vous retrouverai au travail.

Là-dessus il me serra cordialement la main et mistress Finewood me sourit avec une expression de touchante bienveillance qui se reproduisit de la manière la plus gracieuse sur le joli visage des six charmantes filles dont elle était entourée.

Encouragé par cet accueil, je me mis donc de bon cœur à montrer mon savoir-faire aux maîtres ouvriers, qui jugèrent du premier abord que j'étais propre aux opérations les plus difficiles et les plus compliquées de la profession. — Il est probable, pensai-je intérieurement alors en tirant mes lignes et en prenant mes mesures, que la Fée aux Miettes s'est effacée de la mémoire des habitants de Greenock pendant le cours de sa longue absence, et qu'elle n'y a pas encore été remarquée depuis son retour, quoiqu'elle ait dû y arriver de bonne heure au train qu'elle allait.

J'avais été si à l'aise à mon ouvrage, que je ne m'aperçus qu'en finissant que maître Finewood était là depuis longtemps à m'observer.

— Courage, mon brave, dit-il en me frappant sur l'épaule avec un air tout riant; vous avez fait montre aujourd'hui de tant de goût et d'habileté, qu'on imaginerait volontiers que vous avez quelque fée dans votre manche, s'il était vrai que les fées se mêlassent encore de nos affaires. — Puis se tournant du côté des ouvriers: — Holà, ho ! vous autres, éclaircissez-moi d'un doute ! Auriez-vous entendu parler à Greenock de la noble patronne de ce gentil compagnon, parmi les bonnes et notables dames du pays ? C'est, s'il faut l'en croire, une naïve de deux pieds et demi, de quelques centaines d'années, et nommée la Fée aux Miettes, qui parle toutes les lan-

gues, qui professe toutes les sciences et qui danse dans la dernière perfection.

Pendant qu'il disait ceci, le mouvement de toutes les scies était suspendu, toutes les haches étaient restées immobiles, toutes les cognées muettes. Après un moment de silence, mes nombreux camarades répondirent par un éclat de rire tellement unanime, qu'il était impossible d'y distinguer la moindre modulation ou la moindre dissonance. C'était le « tutti » le plus plein, le plus compact et le plus simultané qu'il soit possible d'ouïr; et, à dire vrai, j'en fus presque aussi assourdi que mortifié.

A compter de ce moment, je pris le ferme dessein de ne plus parler de la Fée aux Miettes, d'autant qu'il me semblait réellement assez difficile d'en donner une idée avantageuse aux gens qui ne la connaissent pas; mais j'avoue que cette expansion de gaité m'inspira peu de penchant pour les ouvriers qui se l'étaient permise aux dépens de la seule amie que je me fusse connue au monde, et qu'elle jeta depuis dans mes rapports avec eux une sorte de froideur et de malaise qui ne fut pas favorable à la réputation de mon jugement et de mon esprit. Je les surpris souvent à se frapper le front du doigt en me regardant, avec des signes d'une pitié dédaigneuse, comme pour se faire entendre les uns aux autres que maître Finewood ne s'était pas trompé, le jour de mon arrivée, en me croyant travaillé de quelque sottise manie.

Quoi qu'il en soit, je m'étais tellement distingué par mon assiduité et mon aptitude au travail, dès les premières semaines, que maître Finewood m'avait plus en gré qu'aucun de ses autres ouvriers, et qu'il me tenait presque au même rang, dans son affection, que ses six garçons et ses six filles. Mon inclination à la solitude et à la méditation, lorsque je ne travaillais pas, ne lui paraissait plus qu'une disposition naturelle de mon caractère, et il ne s'en inquiétait point.

— Que voulez-vous ? disait-il, c'est son plaisir, à lui, d'être seul, et de rêver au bord de la mer, plutôt que de passer les jours de fête à faire sauter des bouchons d'ale, ou que de faire danser, dans le bal des charpentiers, Folly Girlfree et d'autres évaporées de la même espèce.

(A suivre)

Ch. NODIER

**Une bonne raison.** — Une maman qui est encore charmante, a une fille de dix-sept ans, jole à ravir.

— Je suis sûr, lui dit quelqu'un, que, ravissante comme elle est, votre fille ne manque pas d'épouseurs.

— Non, certes, répliqua la mère, en souriant; mais « je suis » encore trop jeune pour la marier.

**Grand Théâtre.** — « Mon père avait raison » sera rejoué ce soir une seconde et dernière fois.

Dimanche, à 8 heures précises, dernière de l'« Aiglon », les costumes et le matériel devant être renvoyés dans le courant de la semaine prochaine.

**Soirée annuelle de La Muse.** — Notre entreprenante société d'art dramatique revient à ses belles soirées d'autrefois. Elle retourne dans les salles du Grand Théâtre pour permettre un spectacle artistique et donner de l'entrain au bal.

Pour son premier spectacle de l'année du 30me anniversaire, elle donnera — le samedi 21 février — « Le Maître de Forges », la célèbre pièce en cinq actes de Georges Ohnet — qui n'est d'habitude montée que par des professionnels — et qui fera certainement plaisir à ses invités, sociétaires et amis.

La location ouvrira lundi 16 février à 10 heures pour MM. les actionnaires du Théâtre et dès mardi pour le public.

**Kursaal.** — Afin de permettre la parfaite mise au point de « Amour de Créole », la direction a fait hier soir une importante reprise de « Véronique », la délicieuse opérette en 3 actes, dont la partition de Messager est une véritable perle musicale.

Les dernières représentations sont annoncées pour samedi, dimanche, lundi et mardi à 8 h. 30. La gracieuse divette, Mme Mary Petitdemange, chantera le rôle de Véronique.

**Royal-Biograph.** — Pour cette semaine, le Royal-Biograph s'est assuré un film interprété par le roi de l'écran Douglas Fairbank: « Le sauveur du Ranch ». Avec les deux nouveaux épisodes de « Tih-Minh » intitulés « La branche de salut » et « Mercredi 13 ! ». Et enfin une nouvelle série d'attractions composant les « Dix minutes au music-hall »; nous citerons spécialement « De Riffels » avec ses animaux dressés.



J. MONNET, édit. resp. Lausanne. — Imprimerie Pache-Varidel & Bron.